**C.C.A.S. de MESSERY**

**Compte rendu de la réunion du 12 décembre 2024**

**Etaient présents :** Mmes Nathalie Vuarnet, Roseline Meghezzi, Lucille Schefzick, M. Claude Gérard et Nathalie Reynaud membres élus.

Mmes Marie-Rose Redon, Valérie Duret, Chantal Chevaux, Danielle Bocquet et Elisabeth Lanvers membres nommés

**Etait absent :**

M. Serge Bel, Président

**1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 7 novembre 2024 :**

Le compte rendu de la réunion est approuvé à l’unanimité.

**2/ Facture de la pharmacie pour la famille Z. :**

Dû à des problèmes de santé, A. Z. a besoin d’un traitement médical régulier.

En prenant comptes des difficultés financières de la famille, une facture d’un montant de 208.28€ a été laissé à la pharmacie de Messery.

Après présentation de la situation et de la facture aux membres du conseil communal d’action sociale, il est voté à l’unanimité, le remboursement de la facture.

**3/ Demande d’aide :**

Il est présenté aux membres du conseil communal d’action sociale, la situation de Mme R. et de sa fille :

Suite à des violences conjugales graves, Mr a été contraint de quitter le domicile et à l'interdiction d'approcher Mme jusqu'à l'audience prévue en mai 2025.

Mme n'a jamais travaillé. Elle n'a pas de ressources.

Elle doit prochainement rencontrer l'assistante sociale de la CAF afin d'ouvrir un compte CAF et ses droits RSA.

Dans l'attente, différentes aides ont été sollicitées : Panier Relais, Conseil Départemental pour une aide d'urgence de 230€ qui devrait être versée sur son compte bancaire.

Mme pourra ainsi financer le bus, la participation du Panier Relais ainsi que l'avance faite par la pharmacie de Messery.

L’aide du CCAS de Messery pour que Mme a été sollicitée. Suite à une commission restreinte d’urgence, deux bons alimentaires et de produits d’hygiène lui ont été accordés (150€ au mois de décembre et 150€ au mois de janvier 2025).

Après présentation du dossier, il est soumis à délibération et approuvé à l’unanimité :

* De prendre en charge la facture de la cantine du SIVU « Les petits crayons » d’un montant de 3€
* D’attribuer un Colis de Noël à la famille (un cadeau à la librairie de Douvaine pour l’enfant, et des « douceurs » chez Gamm Vert).

**4/ Retour sur le Téléthon :**

Le 30 novembre a eu lieu le premier Téléthon à Messery. Balade en ânes, crêpes, marrons chaud, vin chaud, défi tricot ont rapporté 903.70€ pour le Téléthon.

Quelques idées pour les prochaines éditions :

* Sapin décoré par tous
* Faire participer les enfants
* Horaires : 14h30-17h30

**5/ Divers :**

Un devis a été demandé à « trio dukinkin » pour animer le repas des ainés du 26 janvier 2025.

Prochaine réunion le **jeudi 9 janvier 2025 à 19h**

La séance est levée à 20h00